

Circuit : 14 km (bleu)

Se garer sur la place centrale du bourg.

Départ : Prendre la route en direction de St Sulpice les Feuilles et passer devant l'église.

1 : Entrer dans le camping et aller vers le terrain de jeux puis tourner à gauche sur le chemin empierré. Après la deuxième maison, tourner à droite et à la route aller à gauche puis continuer tout droit pendant 1,5 km.

2 : Au croisement de chemins après le château d'eau, aller à droite et poursuivre tout droit. Traverser la route et aller en face pour entrer dans le hameau de Rous-sine. Aller à gauche et prendre la route qui se trans-forme en chemin puis poursuivre jusqu'à la route.

3 : Traverser la route et poursuivre en face sur 250 m puis tourner à droite. A l'intersection avec la route, la suivre à droite et au croisement aller à gauche en direction de l'étang de Murat et suivre la petite route (possibilité de se rendre à l'observatoire ornithologique de l'étang de Murat).

4 : Au hameau de la Rivaille suivre la route à gauche (possibilité d'aller au sentier de promenade, sur votre gauche), passer sur le ruisseau et rester sur la route pour traverser le village de Murat (observer le moulin à droite). Au prochain croisement prendre le chemin sur la droite et le suivre jusqu'au hameau de la Vozelle.

5 : Traverser le village tout droit pour arriver à un croisement. Aller à droite (bas côté de gauche plus large) et au hameau de La Trigalle tourner à gauche en direction de Maison Neuve.
(Partie commune avec le circuit jaune) : Après la dernière maison, emprunter le chemin de droite, traverser le ruisseau de Murat sur la passerelle et aller toujours tout droit.

A la route dans le lotissement, aller en face, au croisement tourner à droite puis tout de suite à gauche pour rejoindre le point de départ.

Balises des sentiers



bonne direction



mauvaise direction



tourner à droite

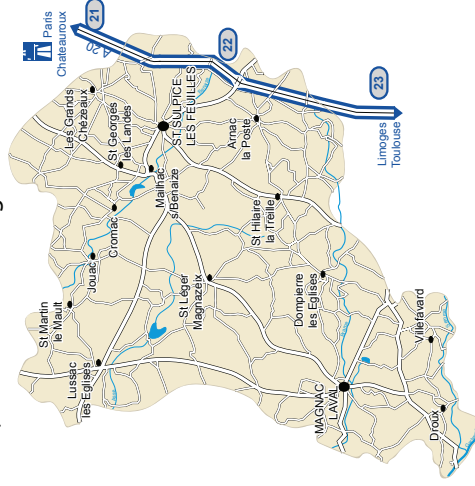


tourner à gauche

Les règles d'usages du bon randonneur :

- Prévoir un sac plastique pour rapporter vos déchets
- Prévoir une bouteille d'eau et avoir un téléphone portable en cas de besoin (n°urgence : 112)
- Rester sur les sentiers de randonnée, tenir les chiens à vue pour ne pas perturber la tranquillité de la faune et de la flore
- Ne pas cueillir de fleurs ou de plantes, certaines espèces sont protégées
- Ne pas entrer sur une propriété privée et refermer les barrières après votre passage

En cas de difficulté ou perturbation rencontrée lors de votre randonnée, merci de nous le signaler.



Randonnée Lussac les Eglises

Circuit Bel Air : 4 km

Circuit du sabotier : 6 km

Circuit de l'étang de Murat : 14 km



Pôle de St Sulpice les Feuilles

Avenue Jean Jaurès 87160 St Sulpice les Feuilles
tel : 05 55 76 92 66

Pôle de Magnac-Laval
13 Place de la République 87190 Magnac-Laval
tel : 05 55 68 59 15

www.limousin-en-marche.com

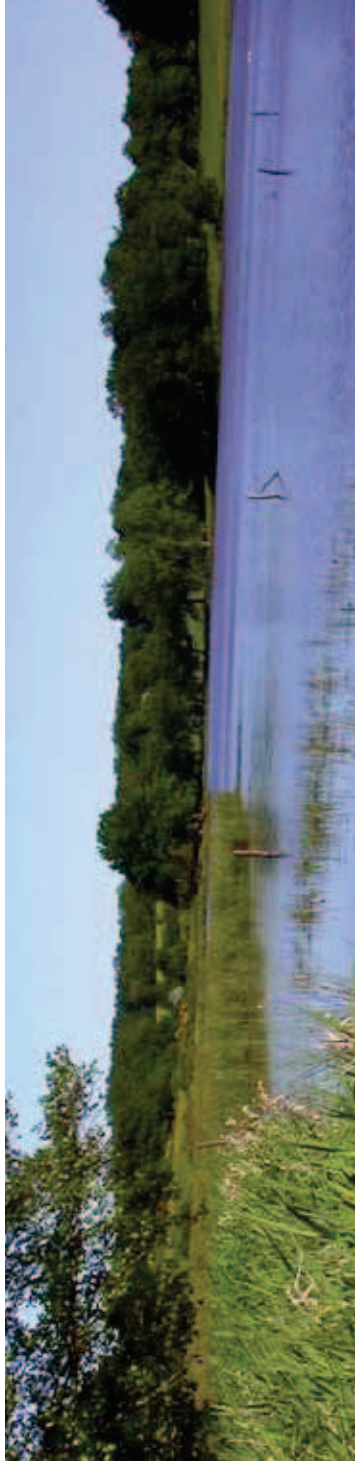


Conception et réalisation graphique : M. Forster
Crédit photo : M. Forster et OT Limousin en Marche



PAYS DU HAUT-LIMOUSIN

Tous nos chemins mènent à vous
www.limousin-en-marche.com



Circuit Bel Air : 4 km (jaune)

Circuit non balisé

Se garer sur la place du hameau de La Villatte.

Départ : Prendre la route en direction opposée à Bourdelle.

1 : 30 m avant la première maison sur la gauche (le Fief) prendre le chemin de gauche, traverser le pont puis suivre le chemin toujours tout droit.

2 : A la route, la suivre à gauche et dans le virage à droite quitter la route pour suivre le chemin caillouteux qui descend sur la gauche. Traverser le pont et continuer sur environ environ 200 m.

3 : Suivre le chemin de gauche et à la route, aller à droite et rejoindre le point de départ.

Circuit du sabotier : 6 km (rose)

Circuit non balisé

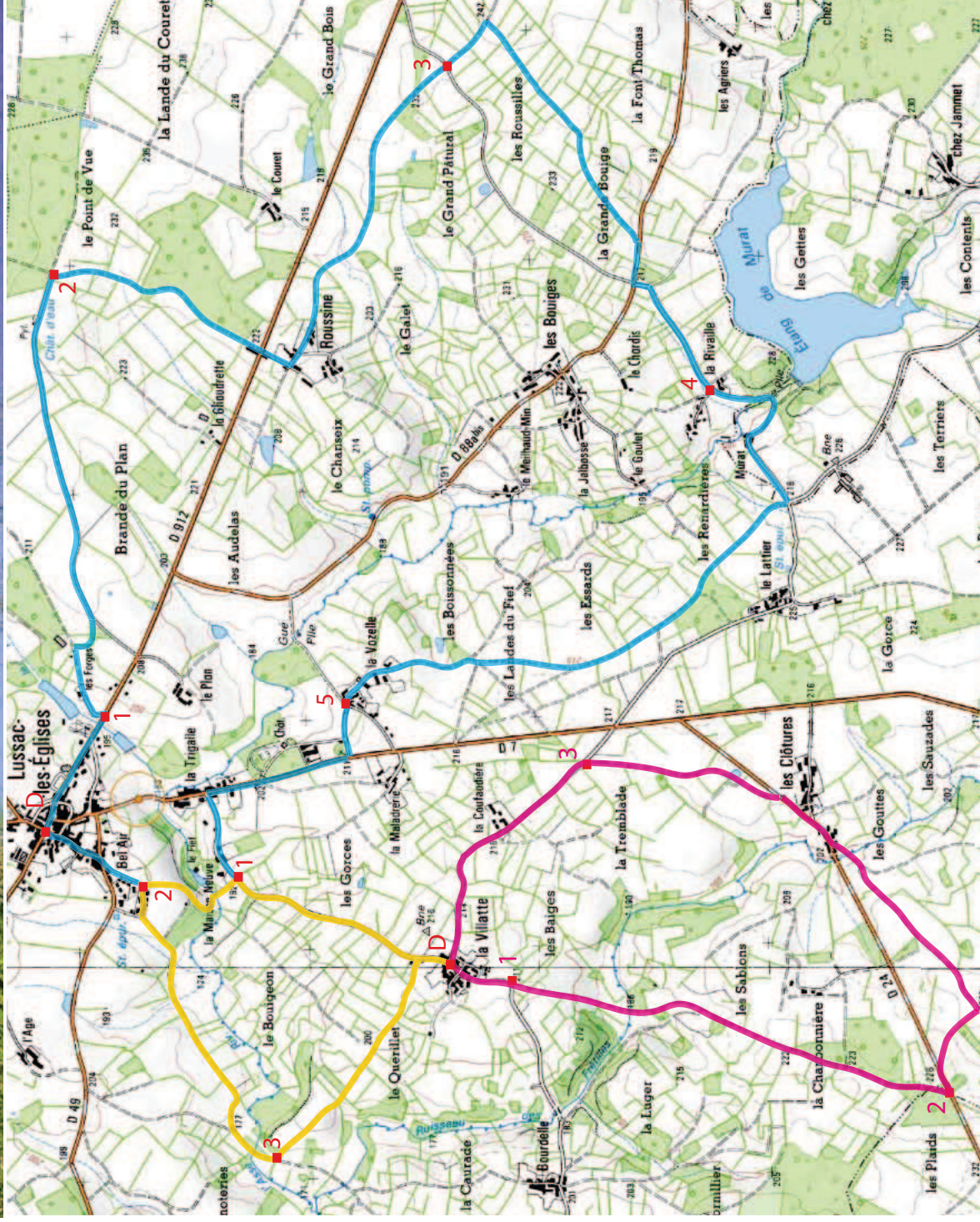
Se garer sur la place du hameau de La Villatte.

Départ : Prendre la route en direction de La Bourdelle.

1 : A la sortie du hameau, au virage à droite, quitter la route et suivre le chemin en face. Traverser le pont et suivre le chemin en face (dans le lit d'un petit ruisseau asséché) puis à la fourche aller à gauche

2 : A la route, la suivre à gauche sur environ 100m puis prendre le chemin sur la droite, à la fourche aller à gauche puis traverser le ruisseau sur la passerelle. A la route aller à droite pour traverser le hameau «Les Clôtures» et prendre le chemin sur la gauche après la sortie du lieu-dit.

3 : A la route, aller de nouveau à gauche, traverser «La Coufautière» et rejoindre le point de départ à La Villatte.



0 500 m